



L'authorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

ENQUETE TITRES AMETHYSTE 2009

CARTES AMETHYSTE GRATUITE, AMETHYSTE 1/2 TARIF, EMERAUDE ET RUBIS



Sommaire

Synthèse des résultats de l'enquête 2009 sur les titres Améthyste	3
Les titres Améthyste	3
Présentation de l'enquête	3
Résultats généraux	4
Répartition /département	4
<u>Signalétique</u>	4
Catégories de porteurs	4
Age, sexe, CSP des bénéficiaires	5
<u>Mobilité</u>	5
Utilisation de la carte ; nombre de déplacements.....	5
Dispersion du nombre de déplacements avec la carte /porteur	6
Localisation des déplacements	6
Motifs de déplacements	6
Horaires	7
Modes de transport.....	7

ANNEXES

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2009 SUR LES TITRES AMETHYSTE

(CARTES AMETHYSTE GRATUITE, AMETHYSTE DEMI-TARIF, EMERAUDE ET RUBIS)

LES TITRES AMETHYSTE

La gamme « Améthyste » comprend les cartes Améthyste Gratuité, Améthyste demi-tarif, Emeraude (créées en 1989) et la carte Rubis (créée en 1995). Ces titres de transport sont délivrés et financés par les départements d'Ile-de-France et la Ville de Paris. Ils sont destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans sans activité professionnelle et aux personnes titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou reconnues inaptes au travail ; chaque département peut compléter ces conditions par des critères d'attribution plus précis et est libre de demander une participation financière aux bénéficiaires pour obtenir le titre. Les

conditions d'attribution sont assez hétérogènes d'un département à l'autre mais les bénéficiaires sont toujours répartis en 3 catégories : personnes âgées sous condition de ressources, personnes handicapées sous condition de ressources, anciens combattants et assimilés (veuves de guerre, etc.).

En pratique, les cartes sont distribuées par les bureaux d'aide sociale et/ou les mairies, généralement en contrepartie d'une participation modique ou nulle.

Les cartes Améthyste Gratuité, Rubis et Emeraude permettent de circuler librement, la première sur les réseaux RATP et

Transilien-SNCF, la seconde sur les lignes de bus exploitées par les entreprises adhérentes à Optile, la troisième sur tous les réseaux dans Paris intra-muros et sur quelques lignes de banlieue pénétrant dans Paris. La carte Améthyste demi-tarif permet l'usage des tickets et billets à demi-tarif sur les réseaux RATP et Transilien-SNCF.

→ Perspective d'évolution :

Horizon 2013 : remplacement des titres actuels par des titres télébillettiques zonés, comme les forfaits Navigo, ouvrant l'accès à l'ensemble des transporteurs indistinctement.

PRESENTATION DE L'ENQUETE

Le STIF fixe pour chaque département un prix de cession par type de carte délivrée, le prix étant fondé sur la mobilité des bénéficiaires du titre résidant dans le département, valorisée sur la base du tarif des tickets en carnet et des billets à l'unité. Les conventions régissant les titres Améthyste prévoient que la mobilité des bénéficiaires soit mesurée via des sondages effectués tous les 4 ans auprès des porteurs et

qu'entre deux sondages les prix soient indexés sur les tarifs Navigo (Améthyste et Emeraude) ou le tarif des tickets t+ en carnet (Rubis).

L'enquête de 2009 est intervenue dans ce cadre. Elle a été réalisée par TNS-Sofres, retenu suite à un appel d'offres ouvert, entre mars et juin : 9000 personnes ont été interrogées, les interviewés décrivant leurs déplacements en TC sur une semaine (calendaire, du lundi au

dimanche) ; l'extrapolation à l'année tient compte de la baisse du trafic durant les périodes d'été et de Noël. Les pages qui suivent présentent les éléments essentiels de signalétique et de mobilité ressortis de l'enquête.

→ La méthode de valorisation de la mobilité utilisée pour Améthyste est la « méthode de référence » à laquelle le STIF recourt usuellement pour apprécier le « coût » d'une mesure ou d'un avantage tarifaire accordé par une collectivité.

RESULTATS GENERAUX

En 2009, les départements ont distribué 379 000 cartes de la gamme «Améthyste» ; la moitié étant des cartes Améthyste Gratuité, et plus du tiers des cartes Emeraude (Cf graphe ci-dessous). Certains départements permettent aux bénéficiaires de dis-

poser simultanément d'une carte Améthyste et d'une carte Rubis.

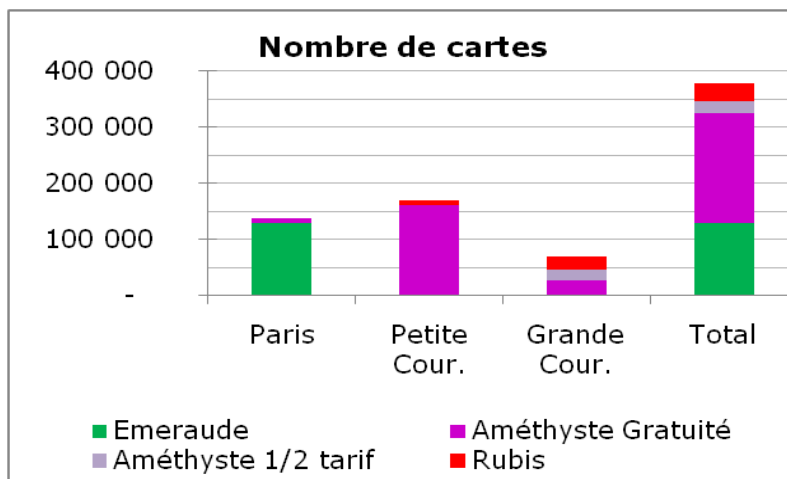
18% des 364 000 attributaires en ont bénéficié en tant qu'anciens combattants, 16% en tant que personnes handicapées et 66% en tant que personnes âgées.

Seuls 13% des porteurs sont âgés de moins de 60 ans (personnes handicapées). La part des bénéficiaires d'Améthyste parmi les 2 millions de franciliens ayant 60 ans ou plus est de 16% (29% à Paris, 19% en petite couronne et 6% en grande couronne).

REPARTITION / DEPARTEMENT

Environ 35% des cartes sont délivrées par la Ville de Paris, 45% par les 3 départements de petite couronne, et 20 % par les 4 départements de grande couronne. Pour l'essentiel, Paris délivre des cartes Emeraude (l'obtention en est gratuite alors que pour Améthyste Gratuité une participation assez élevée est demandée). Les départements de petite couronne distribuent, eux, surtout des cartes Améthyste Gratuité.

L'écart du nombre de cartes entre centre et périphérie est dû à une demande plus im-



portante au centre, vu l'attrait de l'offre des TC. En outre, cela tient pour Paris à l'importance de sa population et à des conditions

d'attribution moins exigeantes sur le niveau de ressources que les autres départements.

SIGNALETIQUE

CATEGORIES DE PORTEURS

Les personnes handicapées sous condition de ressources (PH) représentent environ 1/6 des bénéficiaires Améthyste dans tous les départements (part un peu moindre dans les Yvelines).

Les parts respectives des personnes âgées sous condition de ressources (PA) et des anciens combattants

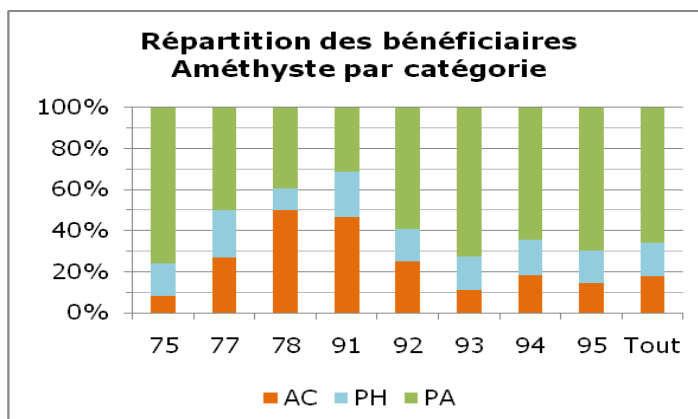
(AC) varient d'un département à l'autre du fait des différences de conditions d'attribution.

Les personnes âgées représentent une moindre proportion des bénéficiaires Améthyste en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, dans l'Essonne et, de façon moins marquée, dans les Hauts-de-Seine : ces 4 départements sont plus restrictifs sur la

condition d'âge (avoir au moins 65 ans) mais le dernier l'est moins sur la condition de ressources.

A Paris, la condition d'âge est aussi au dessus de 65 ans mais avec une condition de ressources nettement moins limitative que dans le reste de la région, d'où une proportion forte de personnes âgées.

	Paris	PC	GC	Total
AC	8%	18%	36%	18%
PH	16%	17%	17%	16%
PA	76%	65%	47%	66%
Total	100%	100%	100%	100%

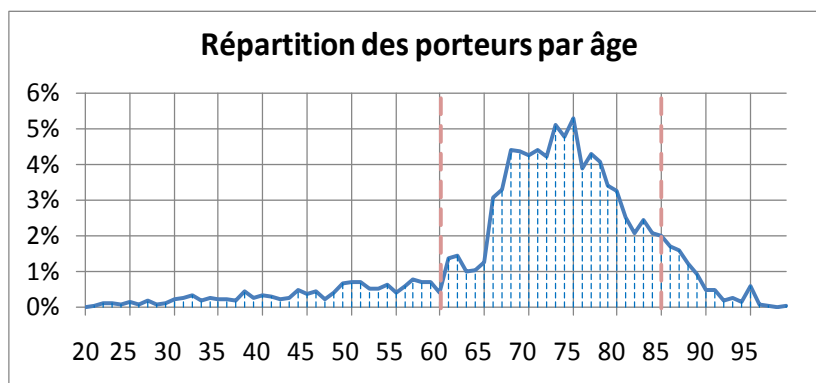


AGE, SEXE, CSP DES BENEFICIAIRES

80% des bénéficiaires Améthyste ont entre 60 et 85 ans. L'âge moyen est de 71,2 ans, l'âge médian de 73 ans.

En zone centrale, les bénéficiaires sont plus âgés (moyenne de 73 ans pour Paris, 70,7 ans en petite couronne et 68,8 ans en grande couronne), et ce quelle que soit la catégorie (AC, PH ou PA).

La population est majoritairement féminine, sauf pour la carte Améthyste gratuite en grande couronne où le titre est délivré exclusivement aux anciens combattants dans 3 départements sur 4 (cf graphe). Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes, ce qui reflète la structure de la population francilienne.

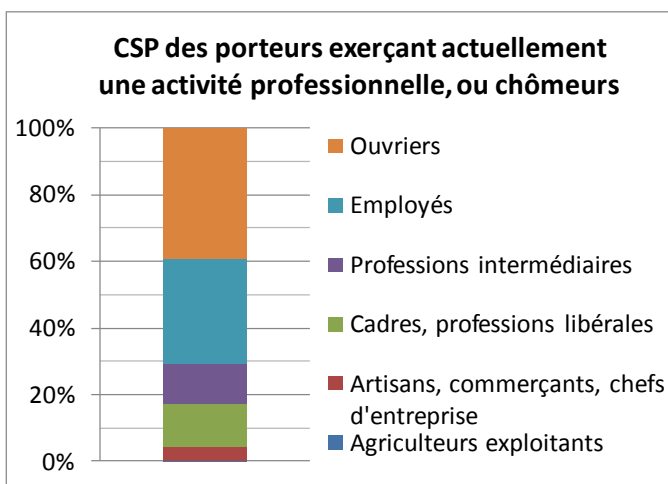
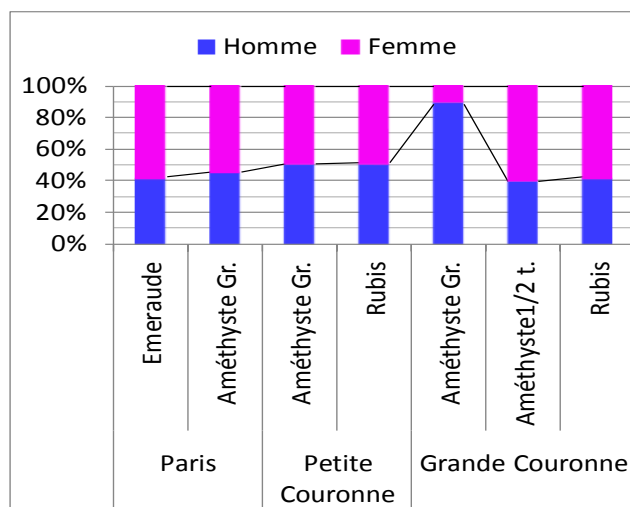


La majorité des titulaires appartient à une catégorie socio-professionnelle plutôt modeste, ce qui se comprend du fait des plafonds de ressources limitatifs pour les personnes handicapées et âgées (cf graphe).

Sur 5 bénéficiaires, 1 est célibataire, 1 veuf, 1 divorcé, 2 sont mariés ou vivent maritalement.

La part des célibataires à Paris est plus élevée (25%). Environ un bénéficiaire sur deux vit seul (55% pour Paris, 45% pour la petite couronne et 36% pour la grande couronne).

43% disposent d'une voiture au sein de leur foyer (32% à Paris, 46% en PC, 61% en GC).



MOBILITE

UTILISATION DE LA CARTE, NOMBRE DE DEPLACEMENTS

Au cours d'une semaine moyenne de plein trafic (hors période « creuse » de vacances), 62% des porteurs empruntent les TC (66% à Paris, 63% en PC, 50% en GC), 61% avec leur carte (ou avec l'une des 2 pour les double-porteurs ; 60% des cartes sont utilisées sur une semaine de PT). Le nombre

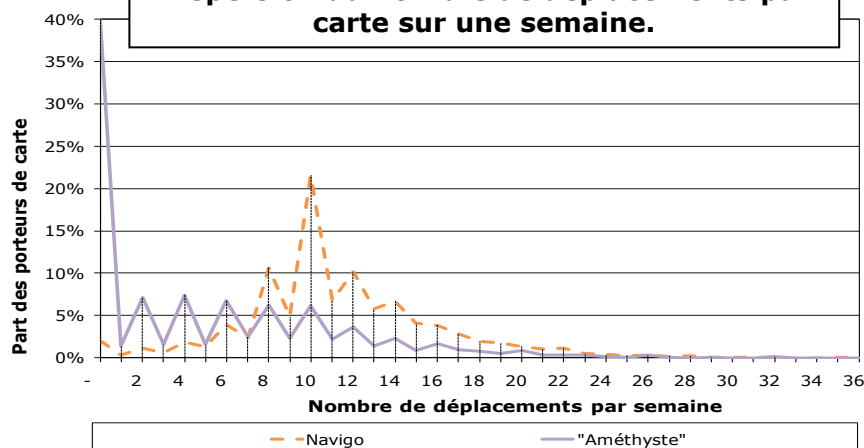
moyen de déplacements par semaine en TC est de 5,3 pour l'ensemble des bénéficiaires et de 8,6 pour ceux qui utilisent les TC au cours de la semaine (dont, respectivement, 5,2 et 8,4 déplacements effectués avec un titre Améthyste).

Ce nombre moyen de déplacements TC par semaine est, tous bénéficiaires confondus, de 6,4 à Paris, de 5,3 en petite couronne et de 3,1 en

grande couronne. Il varie aussi selon le titre utilisé :

- à Paris, les utilisateurs d'Améthyste Gratuité effectuent 8,1 déplacements TC contre 6,3 pour les usagers d'Emeraude ;
- en grande couronne les usagers de Rubis en réalisent 3,8 contre 2,7 pour les usagers d'Améthyste Gratuité et 3,1 pour les Am.1/2 tarif (mais ces derniers se déplacent sur de plus longues distances).

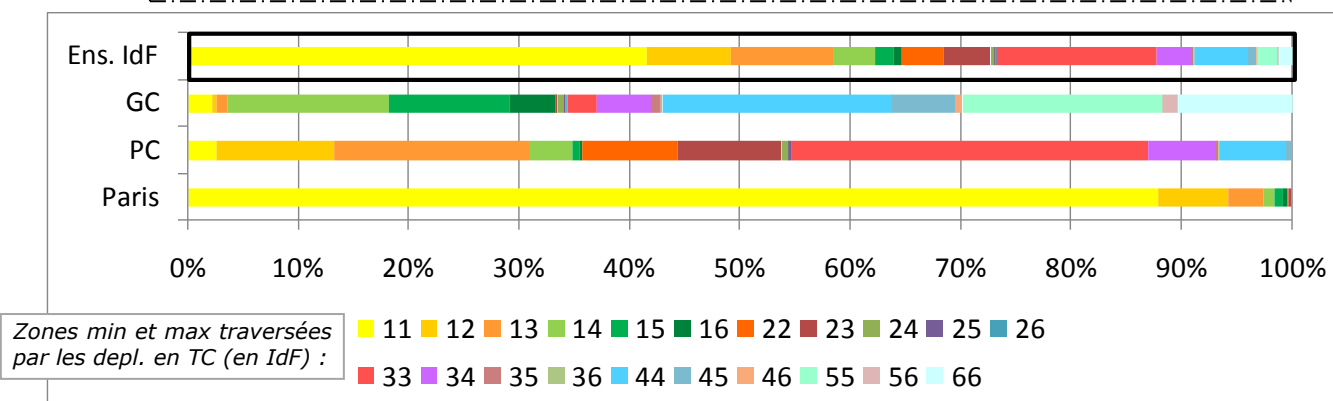
Dispersion du nombre de déplacements par carte sur une semaine.



Alors que la mobilité des utilisateurs de forfaits Navigo est assez homogène, concentrée autour de 10 déplacements TC par semaine (avec le forfait), celle des bénéficiaires Améthyste est très variable, il n'en émerge pas de comportement type. Ainsi, constate-t-on une proportion à peu près égale de personnes faisant 1, 2, 3, 4 ou 5 allers-retours par semaine (avec la carte).

LOCALISATION DES DEPLACEMENTS (le zonage évoqué est celui qui était en vigueur en 2009)

Zones tarifaires traversées par les déplacements TC (par couronne de résidence)



Parmi les déplacements TC des bénéficiaires Améthyste, 4 sur 10 sont dans Paris intra muros et 4 sur 5 inclus dans les zones 1 à 3. Cette mobilité focalisée sur le centre de la région découle de la sur-représentation des parisiens et des bénéficiaires de petite couronne. La situation est en fait contrastée selon le lieu de résidence :

- presque 90% des déplacements des bénéficiaires parisiens sont dans Paris et seuls 2% vont de Paris vers les zones 4 à 6,
- environ 80% des déplacements des bénéficiaires de petite couronne sont inclus dans les zones 1 à 3 et un peu plus de 5% inclus dans les zones 4 à 6,
- environ 55% des déplacements des bénéficiaires de

grande couronne sont inclus dans les zones 4 à 6 et 30% vont des zones 4 à 6 à Paris (ou, cas minoritaires, continuent de l'autre côté de Paris).

En résumé, il y a en majorité des déplacements locaux et un tropisme vers Paris des grands banlieusards (particulièrement marqué chez les anciens combattants).

MOTIFS DE DEPLACEMENTS

Près de la moitié des déplacements TC ont pour but de rentrer chez soi : les bénéficiaires Améthyste font peu de déplacements triangulaires.

Parmi les déplacements restants, 40% sont consacrés aux **loisirs/spectacles**, et 30% aux **courses, achats**. Il s'agit de l'essentiel de leurs déplacements.

Les parisiens laissent plus la place aux loisirs (44%) que les habitants de banlieue, et moins aux courses (26%).

Motif de déplacement hors retour au domicile	%
Santé (médecin, hôpital, Sécu)	11%
Affaires personnelles (notaire, mairie)	7%
Aller au lieu de travail bénévole	2%
Loisirs / spectacles	40%
Office religieux, cimetière, lieu de mémoire	3%
Courses, achats	30%
Week-end / vacances	0%
Chercher / Accompagner qqun	3%
Aller à l'école, collège, lycée, fac	0%
Aller au travail	4%
	100%

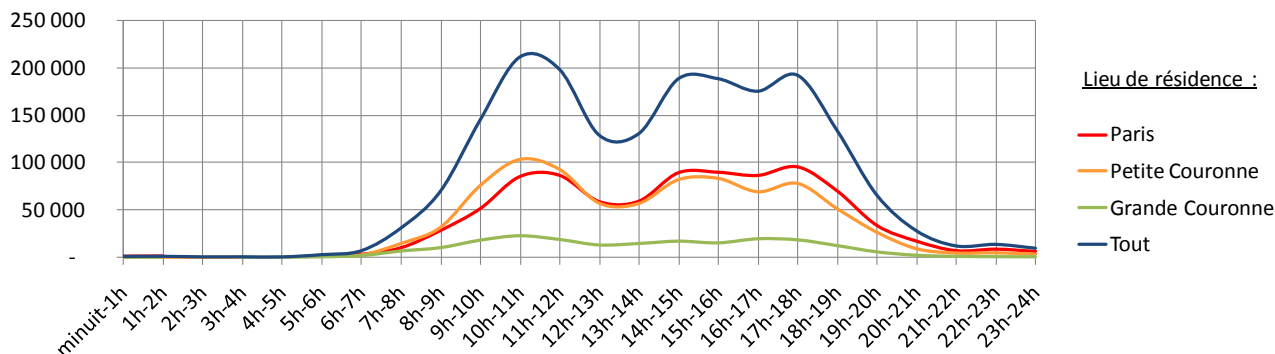
HORAIRES

Les bénéficiaires Améthyste se déplacent en TC en dehors des heures de pointe (typiques des déplacements des forfaits Navigo).

Un tiers des déplacements ont lieu le matin, notamment sur la tranche 10h à 12h. La moitié des déplacements débutent après 14h (57% à

Paris, 46% en grande couronne) avec des « pointes » légèrement plus marquées sur les tranches 14h à 16h et 17h à 18h.

Nombre de déplacements TC selon l'heure de départ



MODES DE TRANSPORT EN COMMUN

85% des déplacements TC des bénéficiaires Améthyste sont monomodaux.

Le mode le plus utilisé est le **bus** (y c. le tram) : 70% de leurs déplacements TC incluent un trajet bus, 60% sont exclusivement en bus.

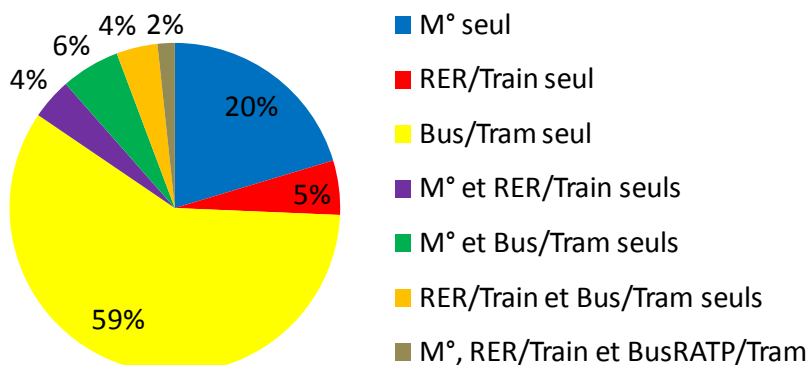
Le 2^e mode le plus utilisé est le **métro** (effet de la surreprésentation des parisiens parmi les bénéficiaires Améthyste) : 1/3 des déplacements TC incluent un trajet métro et 1/5 sont réalisés exclusivement avec ce mode.

Le métro est nettement plus utilisé par les usagers d'Emeraude (parisiens) que par les usagers d'Améthyste Gratuite seule (résidant pour la majorité en petite couronne). Assez logiquement, les usagers d'Améthyste 1/2 tarif seule, qui résident en grande couronne, se déplacent peu en métro et recourent moins au bus que les bénéficiaires des autres cartes (notamment en raison de la rareté des bus RATP en grande couronne).

90% des déplacements des usagers de Rubis seule sont réalisés exclusivement en bus (surtout sur les lignes Optile).

Pour plus de détail, cf annexes

Part de déplacements selon les modes (ens. des porteurs)



	Usagers Emeraude	Usagers Am. Gratuite seule	Usagers Am. 1/2 tarif seule
Bus (ou tram) seul	57%	59%	44%
Train/RER seul ou avec autre mode	3%	23%	52%
Métro seul ou avec bus	40% (35% métro seul)	18%	4%

L'essentiel

Il y a 364 000 bénéficiaires Améthyste pour 379 000 cartes distribuées (la moitié sont des cartes Améthyste Gratuite, 1/3 des cartes Emeraude).

18% des bénéficiaires sont des anciens combattants, 66% des personnes âgées et 16% des personnes handicapées. 80% ont entre 60 et 85 ans. 38% résident à Paris, 44% en petite couronne.

Avec leur(s) titre(s) Améthyste, 61% des bénéficiaires se déplacent lors d'une semaine de plein trafic (66% à Paris, 63% en PC, 50% en GC). Ils font en moyenne 5,3 déplacements TC par semaine mais avec une forte dispersion autour de cette moyenne. Le principal motif de déplacement sont les loisirs et spectacles, les courses et achats viennent ensuite.

Les déplacements TC sont faits en heures creuses. Très peu sont triangulaires. 84% sont mono-modaux ; 53% sont faits en bus (ou tram) seul, 20% en métro seul.